



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 13 avril 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Gouvernement dévoile la feuille de route environnement des Jeux d'hiver Alpes françaises 2030

Ce lundi 13 avril 2026 s'est tenu le deuxième comité stratégique de la feuille de route environnement des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver des Alpes françaises 2030, en présence de **Marina Ferrari**, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative et **Mathieu Lefèvre**, ministre délégué chargé de la Transition écologique, aux côtés de **Egdar Grospron**, Président du comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver des Alpes françaises 2030 et **Damien Robert**, directeur général de la Solideo Alpes 2030.

Alors que les territoires de montagne sont en première ligne face au dérèglement climatique, les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 constituent une opportunité unique : **célébrer les sportifs et les Alpes tout en accompagnant l'adaptation durable des massifs alpins.**

Dans le cadre du **Plan Héritage de l'État pour les Alpes françaises 2030**, le Gouvernement a lancé la préparation d'une Feuille de Route Environnement des Jeux d'hiver des Alpes françaises 2030.

Structurée autour de huit grands enjeux — émissions, énergie, aménagement, écosystème et biodiversité, alimentation, eau, une seule santé et économie circulaire — cette feuille de route fixe **41 engagements concrets et mesurables**. Parmi eux : un accès au site en transports en collectifs pour tous les spectateurs, un recours intégral à des énergies décarbonées, une utilisation majoritaire d'infrastructures existantes et l'objectif zéro plastique à usage unique.

Avec cette feuille de route, l'État s'engage concrètement pour **des Jeux exemplaires et durables**.

Marina FERRARI, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative : « Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver des Alpes françaises 2030 doivent être à la hauteur des défis environnementaux auxquels nos territoires de montagne sont confrontés. Nous faisons le choix d'un modèle exigeant, qui conjugue excellence sportive, innovation et responsabilité écologique. Au-delà de l'événement, notre ambition est d'embarquer durablement l'ensemble des territoires alpins dans la transition écologique, en mobilisant les acteurs locaux, les collectivités, les entreprises et les citoyens. Ces Jeux seront un levier concret pour transformer les pratiques, accélérer les dynamiques déjà engagées et construire un héritage utile aux générations futures. »

Mathieu LEFEVRE, ministre délégué chargé de la Transition écologique : « Avec les Jeux des Alpes françaises 2030, nous ne visons pas seulement la performance sportive mais aussi la performance environnementale. Nous nous donnons tous les moyens pour que ce grand événement international s'inscrive pleinement dans notre trajectoire de transition écologique. Face aux défis spécifiques des territoires de montagne, nous faisons le choix de l'exemplarité : réduire notre empreinte, préserver nos écosystèmes et accompagner des transformations durables, en lien étroit avec les acteurs locaux. Notre ambition est claire : faire de ces Jeux un héritage utile et concret pour nos territoires. »

Fabrice PANNEKOUCKE, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : « Depuis le début de cette aventure olympique, nous avons œuvré, avec Laurent Wauquiez, pour des Jeux 2030 durables, respectueux de l'environnement et résolument tournés vers la montagne de demain. L'adoption de cette feuille de route environnementale en est la parfaite illustration. Après Albertville 92, Auvergne-Rhône-Alpes dispose déjà de nombreuses infrastructures et se distingue également par son écosystème innovant et souvent leader pour aborder tous les enjeux environnementaux. Notre Région mettra toute ses forces pour que ces Jeux 2030 soient un modèle de sobriété. »

Renaud MUSELIER, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France : « Les Jeux d'hiver 2030 dans les Alpes françaises doivent être un exemple d'excellence, mais surtout un modèle de responsabilité. Cette feuille de route fixe un cap clair: engager nos territoires dans une transition environnementale ambitieuse. Face au défi climatique, nous faisons le choix d'organiser des Jeux utiles aux territoires, sobres et durables. C'est une ambition collective, au service des générations futures. »

Edgar GROSPIRON, président du comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver des Alpes françaises 2030 : « L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver des Alpes Françaises 2030 s'inscrit dans un contexte d'exigence environnementale sans précédent. Au cœur de territoires particulièrement sensibles au changement climatique, nous avons la responsabilité collective de concevoir des Jeux en phase avec les enjeux de notre temps. Dans cette perspective, l'État a structuré une gouvernance environnementale ambitieuse à travers sa feuille de route, à laquelle le COJOP Alpes Françaises 2030 s'associe pleinement. Notre ambition est claire : faire des Alpes 2030 un projet utile, responsable et ancré dans son territoire, en conciliant excellence opérationnelle et exemplarité environnementale, au service d'un héritage durable. »

Damien ROBERT, directeur général de la Solideo Alpes 2030 : « Ce deuxième comité stratégique de la feuille de route environnementale des Jeux de 2030 marque une étape clé avec la formalisation de huit enjeux et de leurs déclinaisons. La Solideo Alpes 2030 confirme son engagement à livrer des ouvrages exemplaires autour de cinq priorités : bâtir durablement, décarboner les mobilités vers les stations, concevoir des infrastructures sportives sobres et innovantes, préserver la biodiversité et les ressources en eau, et promouvoir l'économie circulaire. Ces priorités sont déjà déclinées dans les conventions et marchés pour la réalisation de nos ouvrages. »

Consultez le dossier de presse
Feuille de route Environnement des Jeux d'hiver Alpes françaises 2030

CONTACT PRESSE

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Bureau de la délégation de la communication Jeunesse et Sports

presse@jeunesse-sports.gouv.fr

01 55 55 98 25 – 06 77 37 44 37